



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Systèmes d'écriture et prononciation :
romanisation**

Proposition d'un système de romanisation pour le persan

Rapport présenté par la République islamique d'Iran**

Résumé***

Le Groupe de travail sur la transcription, qui dépend du Comité iranien pour la normalisation des noms géographiques, a mis au point un nouveau système de romanisation pour le persan. Les procédures scientifiques et pratiques ont été définies en fonction des particularités du persan.

Les tableaux des symboles nécessaires à l'alphabet de transcription phonologique et leurs équivalents dans l'alphabet phonétique international ainsi que les lettres correspondantes dans le système d'écriture persan ont été fournis par le Groupe de travail iranien.

Le nouveau système a fait l'objet de discussions à la réunion du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation à la vingt-sixième session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Les travaux réalisés par le Groupe de travail sur les systèmes de romanisation à la suite de ces discussions et les résultats de la réunion convoquée par l'organisateur de ce groupe de travail, qui s'est tenue à Téhéran (voir procès-verbal du 25 avril 2012), ont contribué à améliorer considérablement le système.

Le nouveau système a de nouveau été examiné à la réunion du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation, qui s'est tenue à Gdansk (Pologne) en

* E/CONF.101/1.

** Le présent rapport a été établi par le Comité iranien pour la normalisation des noms géographiques (Centre national de la cartographie).

*** La version intégrale peut être consultée, uniquement dans sa langue d'origine, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.



2012. Toutes les questions les plus importantes ont été réglées à cette réunion, dans le cadre d'une démarche ouverte et constructive.

La tendance en faveur de la prononciation (la forme orale) est incontournable. De nombreux systèmes de romanisation non approuvés fondés sur la transcription sont aujourd'hui utilisés dans le pays, par exemple, dans les encyclopédies ou les ouvrages de géographie, etc. On espère que l'utilisation de ce système unique se répandra largement dans tout le pays après son adoption par l'Organisation des Nations Unies.
